L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI 12 JUIN 1855.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE, N. DUPOUX,
E. DEVERGER. N. HARBY.
37 et 39 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI MATIN, 12 JUIN.

LE DIMANCHE.

De toutes les villes de l'Union la Nouvelle-Orleans est la seule peut-être où la liberté individuelle puisse encore s'exercer dans toute sa plénitude. Nous parlons bien entendu de cette sage mesure de liberté que nous accordent la loi et la Constitution, car dans toute société bien organisée quelque restriction est apportée à l'indépendance du citoyen. S'il en était autrement la liberté dégénérerait en licence et l'anarchie regnerait à la fois dans le gouvernement et dans la nation.

Nous sommes, dit-on, libres aux Etats-Unis. Oui, mais à cette liberté il y a parfois bien des entraves imposées par les mœurs et le rigorisme anglican. Elle est absolument nulle le dimanche dans le nord et nous maintenons que les citoyens de Boston ou de New-York sont encore jour-là, contraints à un despotisme aussi abrutissant que celui du Czar. Nos concitoyens de la Nouvelle-Angleterre ne sont libres que six jours dans la semaine : le septième ils subissent le plus abjecte des tyrannies, celle du fanatisme et de la superstition ; ils ne peuvent avoir ni voiture ni libre arbitre : ils sont au pouvoir des *preachers*, qui, s'appuyant sur une police hypocrite, les asservissent et les font aller passer sous les fourches caudines de leur impitoyable bigoterie.

Nous n'en sommes pas là à la Nouvelle-Orleans, grâce aux mœurs si différentes de l'ancienne population, mais des symptômes récents nous prouvent que l'on cherche à porter atteinte à notre antique indépendance. On voudrait nous forcer à sanctifier le dimanche à la façon des puritains de Massachu-ettsien serait heureux de naturaliser parmi nous l'hypocrisie de ces derniers. Espérons que ces coupables tentatives avorteront misérablement, et que le bon sens public aura toujours assez de puissance pour réagir victorieusement contre les lanestes tendances que des puritains dégoutés s'efforcent d'imprimer à l'opinion dans cet Etat. La superstition et l'hypocrisie ne fleuriront jamais en Louisiane : jamais sur ce sol généreux ne s'implanteront les odieuses traditions que les pélerins anglais, en débarquant sur le rocher de Plymouth, ont introduites en Amérique. Le dimanche sera pour nous un jour de repos et d'innocentes récréations, et pour le plus sombre, hypocrite et ennuyeux qu'il y a fait le bigotisme anglican.

Les Etats du Nord n'ont fait, sous ce rapport, que continuer les traditions de l'ancienne metropole. Veut-on savoir comment on entend et comment on pratique l'observation du dimanche en Angleterre ? Demande que la dernière heure a sonné, dans la nuit du samedi au dimanche, le saint jour, dit un observateur, est commencé. Tout travail est interrompu ; les établissements publics et particuliers sont fermés. Tous les approvisionnements de marché doivent être faits avant l'heure fatale pour n'importe quel lendemain. C'est également dans la soirée du samedi que les ouvriers reçoivent leur paie, les empêcher d'user saine, que les petits comptes se règlent.

Enfin, le grand jour commence. N'attendez pas de nouvelles de vos parents ou de vos amis éloignés de vous et dont la santé vous alarme : il n'y a pas de distribution de lettres, à Londres ou ailleurs, et la presse est muette comme la poste. Aussi quelque pressée que soit la lettre que vous écrivez, ne la mettez pas à la poste le dimanche, elle ne partira que le lundi. Si vous voulez vous promener, ne prenez pas votre voiture, car vous ne trouverez pas de chevaux à louer, ni de voitures de place à prendre. Si vous voulez vous promener à pied, ne vous aventurez pas dans les environs. Il a été même question un moment d'empêcher toute circulation sur le Sabbath. Il n'est donc pas permis de voyager le dimanche, si ce n'est à pied ou en voiture. Le chemin de fer ne marche pas ce jour-là, et les bateaux à vapeur ne font que de rares voyages. Les hôtels ne donnent à manger qu'à leurs locataires, et ce n'est qu'à eux qu'il est permis de boire. Les cabarets, les tavernes, les boutiques de liqueurs sont fermés. Les théâtres, les concerts, les bals sont interdits. Le simple fait de jouer aux cartes est regardé comme une profanation du saint jour du repos. Enfin, on ne peut pas même se promener dans les jardins publics, qui sont fermés. Le dimanche, dans les grandes villes, on ne voit pas un seul enfant jouer dans les rues, pas un wagon sur les rails, pas un bateau sur la Tamise. C'est ce qu'on appelle le triste et terrible *sabbath* de Londres, une image de l'immobilité et de la mort. Des peines sont édictées contre les contrevenants à ces lois absurdes et tyranniques, et ces peines sont appliquées avec une sévérité impitoyable. Ainsi, à Londres, toute personne qui, le dimanche, vend ou expose en vente quelque marchandise que ce soit, même des journaux, est passible d'une amende de 5 livres sterling (125 francs) pour la première infraction, et de 10 livres sterling (250 francs) pour chaque récidive. Les boulangers qui font cuire le pain le dimanche sont passibles d'une amende de 40 shillings (50 francs). Les cabaretiers qui donnent à boire à leurs pratiques, même dans leurs salons particuliers, sont passibles d'une amende de 20 livres sterling (500 francs). Les personnes qui jouent aux cartes, aux dés, aux dominos, ou à tout autre jeu, sont passibles d'une amende de 10 livres sterling (250 francs). Les personnes qui, le dimanche, se promènent dans les parcs publics, sont passibles d'une amende de 40 shillings (50 francs). Les personnes qui, le dimanche, se promènent en voiture dans les parcs publics, sont passibles d'une amende de 5 livres sterling (125 francs). Les personnes qui, le dimanche, se promènent à cheval dans les parcs publics, sont passibles d'une amende de 40 shillings (50 francs). Les personnes qui, le dimanche, se promènent en bateau dans les parcs publics, sont passibles d'une amende de 40 shillings (50 francs). Les personnes qui, le dimanche, se promènent dans les parcs publics, sont passibles d'une amende de 40 shillings (50 francs). Les personnes qui, le dimanche, se promènent dans les parcs publics, sont passibles d'une amende de 40 shillings (50 francs).

C'est l'opinion de tous ceux qui ont pu observer l'effet de l'observation du dimanche dans les pays où règne le bigotisme anglican et ceux où une sage tolérance permet, ce jour-là, de légitimes distractions. Nous ne voulons pas, quant à nous, le ce dimanche anglais, qui est aussi le dimanche bostonien, et nous aimons à croire qu'on ne parviendra jamais à nous l'imposer.

LA VILLE.

L'état sanitaire de la ville s'améliore rapidement. Il y a dans le chiffre des décès, pendant la semaine qui vient de s'écouler, une diminution de 183 sur le total de la semaine précédente. C'est là un heureux indice pour le reste de l'été, et nous sommes portés à croire que la Nouvelle-Orléans sera épargnée pendant les mois de forte chaleur.

Les affaires ne sont pas encore complétement suspendues. Les dernières nouvelles nous apprennent que le niveau de toutes les rivières de l'Ouest s'élève rapidement, et cette crue bienfaisante conservera sans doute au commerce son activité jusqu'au mois de juillet. De grandes quantités de coton sont attendues de l'Arkansas. Les colis continuent à s'entasser sur la levée, à voir l'encombrement de cette immense chaussée on croirait que nous sommes encore en hiver. Il est certain qu'il se fait à l'heure qu'il est un mouvement d'affaires fort considérable pour la saison.

Les hôtels et les pensions n'ont pas encore perdu tous leurs hotes. Le rang de ces derniers se soutient d'ailleurs, mais l'agitation croissante dont nous sommes témoins depuis quelque temps a engagé un certain nombre à différer leur départ. On se fait au reste une singulière idée de notre ville qu'on ne se décide pas aujourd'hui à voyager, mais lorsque une fois on y trouve chaque jour à en apprécier les agréments on éprouve une aussi grande difficulté à en sortir. Tous les étrangers qui l'ont visitée en conviennent.

Les magasins n'ont pas non plus perdu toute leur animation. Le beau temps y *aboge* avec autant d'ardeur qu'au mois de janvier ou de février : ne faut pas se préparer aux excursions d'outre bay, au séjour sur les habitations et à la villégiature en général.

En somme, la situation est bonne sous tous les rapports.

L'AUTRE MONDE.

Nous publions aujourd'hui une critique pleine de finesse et d'esprit de l'ouvrage de Mme de Grandfort. On y reconnaîtra dès les premières lignes et avant de jeter les yeux sur la signature, la manière éminemment originale, le tour élégant et le style *à coup de griffe* de deux des plus aimés et les plus populaires. On lira avec intérêt et se remarquera sans doute dans cet article, grace à l'esprit de bienveillance dont il est inspiré l'auteur, a traité de « cette dame Atlantique un certain nombre de cuirs noirs. »

Un autre jugement émanant cette fois d'une femme et d'une Française comme Mme de Grandfort, a été également porté sur l'ouvrage de celle-ci. Nous voulons parler de la spirituelle et charmante critique que Mme Emile de Girardin a consacrée dans *Les Crocks*, dont un exemplaire nous a été adressé par elle, mais cet opuscule a été lu chez l'écrivain de remarquables qualités de cœur et d'esprit. C'est avec une pleine d'une raison supérieure et d'un sentiment de bienveillance délicieux, aux calomnies sans portée de l'auteur de *l'Autre Monde*. Nous en extrayons les passages qui y sont saillants.

MEXIQUE

Le steamer *Orizaba*, arrivé hier du Mexique, nous apporte des journaux de Vera Cruz du 3 courant et de Mexico du 5.

Nous avons reçu de notre correspondant intime le *petit-fils*, mais qui ne trouvera place que dans notre prochain numéro, faute d'espace.

DIPLOMATES.

M. SARTIGES, ministre de France à Washington, s'est embarqué pour l'Europe le 6 de ce mois. Le bruit court que de présenter sa femme, jeune Américaine qu'on dit fort distinguée, à sa famille, à ses amis et à la Cour. Il sera de retour à son poste vers le mois de novembre prochain.

On sait que le gouvernement cesse avant don ce pour successeur à M. Bodisco, mort à Washington, l'exercice du sera de présenter sa femme, jeune Américaine qu'on dit fort distinguée, à sa famille, à ses amis et à la Cour. Il sera de retour à son poste vers le mois de novembre prochain.

On sait que le gouvernement cesse avant don ce pour successeur à M. Bodisco, mort à Washington, l'exercice du sera de présenter sa femme, jeune Américaine qu'on dit fort distinguée, à sa famille, à ses amis et à la Cour. Il sera de retour à son poste vers le mois de novembre prochain.

M. Barthman, notre ministre en Londres, a écrit au gouvernement fédéral qu'il quittera son poste le 14 septembre pour voyager sur le continent jusqu'à ce que le gouvernement de ne nommer un successeur pour cette époque.

M. Mason, ministre des Etats-Unis à Paris, est incapable de s'occuper d'affaires depuis sa dernière maladie, mais il ne demande pas encore aujourd'hui son rappel. Il compte rester encore quelque temps à Paris, et n'entreprendra pas avant l'hiver le voyage d'Italie.

M. Soulé est toujours à Madrid, où il est en bonne santé et en bonne position.

M. Buchanan, notre ministre à